



Groupe d'Action Locale
Avallonnais

Compte-rendu consultation écrite
Comité de Programmation du Groupe d'Action Locale Avallonnais

Une consultation écrite du Comité de Programmation du GAL Avallonnais a été lancée le 12 juillet 2021 à 20h30.

Cette consultation sollicitait l'avis du Comité de Programmation concernant :

- les modifications de la fiche action N°5 du programme LEADER,
- les modifications de la fiche action N°6 du programme LEADER,
- les modifications de la fiche action N°7 du programme LEADER,
- les modifications de la fiche action N°8 du programme LEADER,
- la modification du Règlement d'Intervention portant sur le plafond de dépenses éligibles et les taux d'aide publique maximal pour les projets fléchés sur les fiches action N°5, 6 et 10
- la modification de l'annexe 1 « communes éligibles aux fiches action N°3 et 10.

Conformément au Règlement Intérieur du Comité de Programmation les e-mails sont envoyés avec accusé de réception et un délai de 17 jours est donné aux membres pour apporter une réponse, soit le 29 juillet 2020 à 17h30.

Les e-mails de consultation comportaient les codes d'accès à la page du site internet du Pays Avallonnais dédiée au Comité de Programmation, ainsi que l'identifiant et mot de passe personnels pour chaque membre afin de rendre les votes nominatifs et valider le quorum.

Les contributions des membres sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Membre	Qualité	Collège	Date / heure réponse	Avis
GERMAIN Pascal	Titulaire	Public	27/07/2021 à 11h44	favorable
MOREL Stéphane	Titulaire	Public	28/07/2021 à 10h35	favorable
LABOSSE Nathalie	Titulaire	Public	26/07/2021 à 16h08	favorable
BARBARO Jean-Marie	Titulaire	Privé	26/07/2021 à 15h47	favorable
MORIN Pierre	Titulaire	Privé	26/07/2021 à 16h13	favorable
DESRUELLE Hervé	Titulaire	Privé	26/07/2021 à 17h13	favorable
BAKRY Annick	Titulaire	Privé	28/07/2021 à 12h08	favorable
CASSIN Gilbert	Titulaire	Privé	28/07/2021 à 11h21	favorable

En conclusion le Comité de Programmation **donne un AVIS FAVORABLE** aux propositions de modification des fiches-action N° 5,6,7 et 8, à la modification de l'annexe 1 et à la modification du Règlement d'Intervention avec 8 voix sur 11.

Le 29 juillet 2021

Le Président du GAL Avallonnais
Pascal GERMAIN

